

Développement durable des zones littorales (Sénégal, Guinée-Bissau, Guinée) : vers une gouvernance citoyenne des territoires

Opposition ou diversité ? D'une exploitation familiale de pêche vers les compagnies, la professionnalisation de la filière pêche.

Note de synthèse par



D'après les données les plus récentes de la DPM, en 2011, il y avait 58 116 pêcheurs et 10 455 embarcations de pêche artisanale actives dans le pays dont 12% qui n'étaient pas motorisées. La même année, la production a atteint les 372.956 tonnes contre 394.514 tonnes enregistrées en 2004. Plus de 70% de cette production était composée de petits pélagiques. La valeur estimée des débarquements est de 111,82 milliards de FCFA (170,47 millions d'euros).

Le bureau d'étude Fisheries & Agriculture Economic Consulting a fait une synthèse des emplois dans le secteur de la pêche en novembre 2007 et conclut que la pêche emploierait 202 000 emplois totaux à temps plein ou à temps partiel dont 156 000 emplois directs (104 125 pêche artisanale, 4 375 pêche industrielle, 23 125 mareyage, 23 915 transformation) et 46 000 indirects (21 000 pêche artisanale, 6 625 pêche industrielle, 1 375 mareyage, 17 050 transformation). Si l'on estime de 8 à 10 le nombre de personnes vivant par foyer d'employé dans le secteur des pêches, ce serait donc une population de plus de 1,6 à 2 millions de personnes dépendantes de la pêche.



En Casamance, on oppose volontiers le paysan-pêcheur autochtone au pêcheur professionnel originaire du Nord. Cette opposition semble se reposer sur des critères techniques, sociaux, économiques et culturels. Les populations autochtones, qu'il s'agisse des Diola, des Mandingue, des Balante ou des Peuls, sont d'abord des cultivateurs de riz, de mil et/ou arachide. La pêche est une activité secondaire, soumise aux contraintes du calendrier agricole : les campagnes de pêche sont limitées dans l'espace comme dans le temps. Les principales formes d'exploitation des ressources aquatiques sont la pêche dans les bolon au moyen d'éperviers et des barrages palissades, le piégeage des poissons au moyen de nasses dans les bassins piscicoles et la cueillette des huîtres dans la mangrove. La pêche dans l'estuaire se fait à pied ou avec des petites pirogues monoxyles appelées *busana*, d'après l'arbre le *rusana*

ou fromager (Ceiba pentadra) dans laquelle elle est taillée. A rame ou à voile, les pêcheurs ne s'éloignent guère de leur village. Les prises sont d'abord destinées à l'autoconsommation. Profondément attachés à leurs terroirs, ces paysans-pêcheurs sont essentiellement terriens : les ressources maritimes sont ignorées, la mer comme le fleuve Casamance sont perçus comme des milieux dangereux.

La pêche au large se fait avec des grandes pirogues de haute mer de plus de 10 mètres de longueur, équipées d'un puissant moteur hors-bord. La pêche se fait en petites marées d'une journée ou de grandes marées de plusieurs semaines qui peuvent couvrir des centaines de kilomètres. Charles-Dominique et Mbaye distinguent trois classes de sorties dans lesquelles chaque fois une « boucle » est parcourue dont le point de départ et l'arrivée est une base à terre :

- la « sortie quotidienne » en pirogue ou à pied est la forme la plus ancienne, elle est toujours très répandue et concerne aussi bien les formes de pêche anciennes (lignes à main, sennes de plage) que récentes (sennes tournantes); les rayons d'actions sont compris entre zéro et quelques dizaines de kilomètres ;
- la « marée pirogue » est une sortie longue, de 2 à 30 jours, dont le rayon d'action peut atteindre 800 km (Guinée). Ces sorties sont apparues dans les années 1970. Initialement, seules des lignes à main étaient utilisées, actuellement y sont ajouté les palangres et filets pour pêcher 4 tonnes de poisson de haute valeur commerciale dans une dizaine de jours ;
- les « marées bateaux » permettent un déplacement à grande distance (Sierra Leone, Gabon, jusqu'en Angola actuellement) de dizaines de pirogues chargées sur un bateau étranger.

En Casamance, les pêcheurs spécialisés c'est à dire qui consacrent l'essentiel de leur temps à la pêche et qui tirent l'essentiel de leurs revenus de la vente de leurs captures, sont le plus souvent originaires des autres régions côtières sénégalaises, où la navigation et la pêche maritime se pratiquent depuis plusieurs générations, comme à Guet Ndar, à Kayar, à Mbour ou dans les îles du Saloum. Les Nyominka du Saloum s'installent pour les campagnes de pêche dans le Boulouf dès 1910 et sont logés chez leurs tuteurs diola. Les communautés maliennes de pêcheurs, notamment de Somono (delta intérieur du Niger), introduisent le féfé-féfé en coton en Moyenne Casamance dans les années 1930. Les Toucouleurs, originaires de la Vallée du Fleuve, ont chassé le lamantin pour leur chair et les caïmans pour leur peau dans les années 1920-1925. Leur migration devient massive dans les années 1960 avec l'installation de la première société de crevettes à Ziguinchor, la société Capcrus, en 1959, remplacée en 1961 par Amerger-Casamance. Sont aussi créées les sociétés Crustavif et Sopeca-Sosechal à capitaux français¹.

Cette évolution mène plusieurs auteurs à évoquer qu'avec



¹ Citations Marie-Christine Cormier-Salem, Gestion et Evolution des espaces aquatiques : la Casamance ; 1992

l'introduction de l'économie pécuniaire l'autosubsistance des autochtones est fortement menacée : depuis les années 1960, la professionnalisation de la pêche artisanale estuarienne prend une ampleur considérable et donne à cette filière une importance économique primordiale pour la région. Surtout la pêche crevettière se caractérise par une envolée de son importance économique depuis ces dernières décennies. Les changements climatologiques et la pression démographique ont fondamentalement changé le caractère de la pêche estuarienne en Casamance. La bataille pour l'accès aux ressources halieutiques de plus en plus rares crée une situation ravive aux conflits latents et menace l'équilibre d'une autosubsistance, installée depuis. Avec la disparition de la biodiversité, c'est la pauvreté qui s'installe dans cette zone autrefois si bénéfique pour ses habitants. Cette logique est principalement basée sur la notion que les pêcheurs migrants ont une mentalité de prédateurs, épuisant les fonds de pêche puis en cherchant de nouveaux. Ils ne peuvent concevoir une limitation au droit d'accès à la ressource. La conquête de nouveaux espaces constitue leur ressort².

La « crise des ressources communes » (the tragedy of the commons) est en fait celle de « l'accès libre aux ressources » ou encore des « ressources non appropriées ». La méconnaissance des systèmes d'appropriation communautaire et des droits d'usages territoriaux coutumiers conduit à la marginalisation des usagers traditionnels et, finalement, à la tragédie des communautés de pêcheurs³. Avec la création de cette fausse dichotomie entre « usagers traditionnels » et « étrangers » on entre alors dans le débat sur le « paradigme perdu ».

Le littoral est alors réduit à deux principaux types de construction spatiale qui semblent exprimer les relations entre les sociétés et la mer et le littoral : le terroir des paysans-pêcheurs d'une part, le territoire ou parcours des marins-pêcheurs d'autre part. Les paysans-pêcheurs sont des terriens, attachés à leur terroir par des liens ancestraux, installés dans des zones amphibies entre terre et mer (estuaires, lagunes, deltas, mangrove) ou dans des îles. Ils ont élaboré un système d'usages multiples des ressources aquatiques sur un espace limité, géré, soumis à une régulation coutumière qui en assure la pérennité. Ils tendent à une exploitation intensive des eaux intérieures, riches et d'accès facile, la mer étant le plus souvent perçue comme un milieu dangereux, voire interdit. À cette maîtrise poussée de toutes les ressources du terroir des paysans-pêcheurs, s'oppose la stratégie extensive des marins-pêcheurs. Leur gestion des espaces halieutiques est fondée sur la mobilité. Les migrations des pêcheurs sont certes justifiées par les variations spatiales et les cycles saisonniers des ressources marines. Pourtant, plus profondément, la conquête de nouveaux espaces, la découverte de nouveaux fonds de pêche constituent le ressort de ces communautés, attirées par le grand large mais aussi par la possibilité d'effectuer de meilleures captures.

Contrairement aux paysans-pêcheurs soucieux de préserver leur « capital » halieutique et mettant en défens les zones de pêche les plus menacées, les marins-pêcheurs ont davantage une mentalité de prédateurs, changeant de lieux de pêche dès que des signes d'épuisement se manifestent.

² Cormier-Salem : Pêcheurs migrants et paysans-pêcheurs : deux modèles de gestion de l'espace irréductibles ? 1991

³ Cormier-Salem : Paysans-pêcheurs du terroir et marins-pêcheurs du parcours. Les géographes et l'espace aquatique 1995

Si, en principe, le littoral et la mer sont considérés comme des espaces ouverts et accessibles à tous, tous les marins pêcheurs ne sont pas égaux, en raison de leur compétence et de leurs moyens techniques, et de leur appartenance à une communauté qui s'identifie à un territoire de pêche et en contrôle les droits d'usage. Les meilleurs fonds de pêche sont le plus souvent transmis de génération en génération au sein de la communauté, dénommés et considérés comme une chasse gardée, dont sont exclues les autres communautés.

Ainsi, pour Cormier-Salem, les sociétés paysannes sont le plus souvent égalitaires, acéphales, composées d'agriculteurs sédentaires, et chez lesquelles l'idée de « terroir » prend tout son sens: l'espace territorial de la communauté villageoise est exploité, partagé, délimité, respecté par tous les usagers conformément à la coutume des ancêtres, à la « religion du terroir ».⁴

Dans cette optique la gestion des pêches se base uniquement sur le prélèvement ou l'exploitation des ressources halieutiques sans tenir compte des caractéristiques de l'écosystème. En plus, pour arriver à une gestion durable, il faut impérativement l'implication de tous les acteurs. La crédibilité problématique d'une gestion qui demande "à des individus de consentir des sacrifices immédiats pour un bénéfice (privé ou collectif) à long terme". N'est crédible que ce qui est contrôlable. Or ce que les pêcheurs contrôlent ce sont, d'une part les caractéristiques biologiques et écologiques locales de leurs zones de pêche, et d'autre part leur évolution dans le long terme. Le pêcheur ne doit pas être réduit à un simple fauteur chronique de surexploitation. Une autre observation essentielle est le maintien de la diversité de la pêche artisanale et de ne pas opposer l'un contre l'autre. Au lieu de demander « combien », l'approche écosystémique doit poser les questions « comment » le poisson est pêché (avec quelle méthode), « où », « quand » et par « qui »⁵.

La durabilité de cette hétérogénéité

Logiques et pratiques sociales dans les communautés de pêcheurs expliquent l'échec des tentatives d'organiser la filière⁶. Si des problèmes techniques peuvent aussi en être la cause, l'échec d'organisation dans les pêcheries africaines vient de son caractère familial. A ce caractère familial des unités d'exploitation, il faudrait peut-être apporter quelques nuances dans le contexte actuel où la pêche artisanale est en pleine



⁴ Cormier-Salem : Paysans-pêcheurs du terroir et marins-pêcheurs du parcours. Les géographes et l'espace aquatique 1995

⁵ Charles-Dominique, E., Quensièrre, J. 2003 : Halieutique et complexité. Débat sur le « paradigme perdu », 6ième forum Halieumétrique, Montpellier

⁶ Extraits et citations de Aliou Sall, 2000 : Les pirogues font de la résistance : histoire du Collectif national des pêcheurs artisans du Sénégal (CNPS),

mutation. En effet, on assiste de nos jours à d'intéressants changements dans les conditions de recrutement de la main-d'œuvre, et par conséquent dans la négociation des contrats de travail. Au sein de certaines unités, on assiste à une réduction du nombre de personnes liées par la famille. Le noyau constitué habituellement par des gens du même lignage se réduit. Il existe une corrélation entre l'innovation technologique et les changements dans les conditions de recrutement de la main-d'œuvre. Par exemple, l'introduction de nouvelles technologies comme les sennes tournantes favorise non seulement le recrutement en grand nombre mais aussi l'emploi de jeunes pêcheurs disposant de force musculaire. Sur ces unités de pêche, la force est plus demandée que la connaissance de la mer et des techniques de pêche. Malgré cet éclatement du noyau lignager et la tendance à recruter une main-d'œuvre devenue mobile, la propriété de type familial reste encore largement dominante. On assiste cependant à l'émergence de nouvelles catégories de propriétaires non embarqués : intellectuels, professions libérales, usiniers exportateurs, etc.. En dépit des importantes mutations en cours dans la pêche artisanale, l'organisation des opérations de pêche, de transformation et de mareyage en frais obéit encore au critère d'appartenance à une même famille.

La professionnalisation de la filière pêche

Exploitée très faiblement et épisodiquement par des pêcheurs saisonniers jusqu'à la fin des années 70, la façade maritime casamançaise est, depuis, l'objet d'une pêcherie de plus en plus importante ; les centres de pêche sont devenus permanents depuis le début des années 80. Selon Samba (1987), ce développement semble dû à la fois à une volonté politique, par le biais de projets, d'étendre la pêche vers la mer, et à un intérêt personnel évident des pêcheurs migrants de se sédentariser. Cette pêche reste dominée par 3 ethnies de migrants (Guet-Ndariens, Nyominka et Lébou) qui, toutefois, forment des pêcheurs Diola (actuellement 10 %) à la pratique de la pêche en mer. Le nombre total des pêcheurs peut être estimé en 1987 à 1 200 – 1 300. Depuis, un important changement a encore eu lieu avec l'arrivée des pêcheurs Ghanéens, Maliens et autres en saison ou en permanence. Ces professionnels ne sont pas intéressés à la vente de poissons dans les villages et puisque aussi les quelques pêcheurs villageois préfèrent vendre aux marchés urbains, un manque grandissant de poisson se manifeste dans les villages. Ainsi creusant de plus en plus de disparité entre pêcheurs professionnels et les paysans-pêcheurs ou les unités familiales de pêche qui produisent uniquement pour l'autoconsommation.

Les professionnels se regroupent en unités (appelées "compagnies") qui mobilisent un effectif imposant de membres d'équipage (d'une dizaine à une trentaine de marins, hiérarchisés selon leur fonction et leur compétence) et un capital important (embarcations, moteurs et engins de pêche, le plus souvent des sennes tournantes coulissantes ou des grands filets dérivants). Les (co)propriétaires des unités, généralement eux-mêmes pêcheurs actifs ou "retraités", accèdent par crédit à ce capital. Ces unités de pêche sont représentatives d'une situation où les changements technologiques des engins de pêche nécessitent aussi une plus grande intensité de travail (par exemple dans le cas des sennes tournantes coulissantes). Elles sont aussi représentatives d'un processus de transformation des unités de production à base familiale vers des unités qui dépendent de ressources extérieures, tant en capital qu'en main d'œuvre, ce qui pose aux propriétaires les problèmes de la rentabilité des investissements et de la mobilisation de la main d'œuvre. Enfin, dans le cas

fréquent de copropriété associant des individus qui ne se définissent pas par leur appartenance commune à un groupe familial, elles nécessitent un nouveau type de gestion puisque le revenu de la production ne reste pas automatiquement dans les unités de production.

Tandis que les compagnies suivent la migration des poissons, l'activité de pêche du paysan-pêcheur est dictée par le calendrier agricole, la disponibilité des terres agricoles ou la présence saisonnière d'une culture à bon rendement, comme la noix de cajou. Ainsi, on trouve beaucoup plus de pêcheurs dans le village de Bandial, qui manque de rizières, que dans d'autres villages. Dans la zone de Goudomp, beaucoup de pêcheurs laissent la pêche pour la noix de cajou durant la récolte entre avril et juillet.

Les acteurs de la pêche en Casamance



Les statistiques de 2013 du Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Ziguinchor dénombrent 640 pirogues motorisées et 1 748 pirogues à voile, tandis que l'étude de l'UEMOA a identifié 2 275 pirogues monoxyles à Sédhiou. Les plus importants sites de débarquement pour la pêche au large sont Kafountine, Cap Skirring, Elinkine et Ziguinchor.

Les acteurs de la pêche artisanale en Casamance sont aussi nombreux que diversifiés. Cependant, on peut les identifier en plusieurs groupes distincts dont l'organisation est aussi diverse. En amont nous trouvons les charpentiers qui construisent les pirogues, les usines de glace, les marchands de filets et autre matériel de pêche. En aval les activités sont de plus en plus spécialisées avec peseur, porteur, gardien, ramendeur et autre main-d'œuvre.

La plupart du temps, l'organisation de l'activité pêche ne dépasse pas l'embarcadère ou le village, mais en cas de besoin peut gonfler ad hoc et englober tout un métier d'une zone de pêche. Ces circonstances sont souvent liées aux conflits entre groupes ou entre sous-groupes. On peut distinguer les trois principaux groupes dont chacun est distinguable selon l'espèce pêchée ou la technique et matériel utilisées :

Les pêcheurs de poisson dans l'estuaire :

Engin de pêche	Espèce ciblée	M.A.		
senne de plage	ethmalose, mullets, carpes	50		
filet maillant dormant	brochet, capitaine, otolithe			
filet maillant dormant à trachinotus	pompanos			
filet maillant dérivant	mulet, ethmalose	50		
filet maillant dérivant à ethmalose	ethmalose			
épervier	mulet, ethmalose, carpe	40		
barrage	ethmalose, mulet, carpe			
ligne/palangre	mâchoiron, mérrou			
filet maillant encerclant	ethmalose	72		
filet maillant encerclant	gros ethmalose	100		

Source : P.A. Seck, 1980 ; M.A. : maille étirée autorisée en mm ;

Les pêcheurs de poisson/mollusque/gasteropode au large

Engin de pêche	Espèce ciblée	M.A.		
senne de plage	ethmalose, mulets, carpes	50		
filet maillant encerclant Saima	sardinelle, ethmalose	60		
senne tournante et coulissante	sardinelle, ethmalose, sompat, carangue, mâchoiron, volute	28		
filet maillant dormant à sardinelle	sardinelle	60		
filet maillant dormant à poisson	courbine, tassergal, daurade, otolith	160		
filet maillant dormant à symbium	volute			
filet maillant dormant à requin	requin	180		
filet maillant dormant à courbine	courbine	200		
filet maillant dormant à langouste	langouste	220		
filet maillant dérivant	mulet	50		
filet maillant dérivant à ethmalose	ethmalose	60-80		

Source : P.A. Seck, 1980 ; M.A. : maille étirée autorisée en mm ;

Les pêcheurs de crevettes dans l'estuaire :

Engin de pêche	Lieu	M.A.		
filet fixe ou mujas	canal	24		
FMD ou féfé-féfé	paaso	24		
chalut à pied ou kili	berge	N.O.		

M.A. : maille étirée autorisée en mm ; N.A. : non-autorisé

Dans ces groupes on peut rencontrer des sous-groupes qui travaillent le produit brut :

- usine
- mareyeur
- micro-mareyeuse
- bana-bana
- transformatrice/transformateur

A côté des ces acteurs de la pêche artisanale, dite professionnelle, on trouve le paysan-pêcheur qui, selon le calendrier agricole s'active dans la pêche. Dans l'aménagement des pêcheries le paysan-pêcheur doit se regrouper dans un collège à part. Le but de l'organisation des acteurs de la pêche en collèges est de professionnaliser la filière, de créer des groupements constitués pour la défense d'intérêts professionnels communs (le pêcheur n'aime pas le mot syndicat) et de rendre les acteurs de la pêche plus accessible aux partenaires au développement et au crédit. L'aménagement des pêcheries artisanales se base sur une organisation en trois sphères concentriques : le village ou quai de débarquement, la collectivité locale, toute une aire d'une chaîne de valeur d'un produit de pêche.

La professionnalisation de la filière a comme exemple le Japon où une forte structuration des acteurs de la pêche a provoqué l'existence de coopératives qui assurent aux pêcheurs les meilleures conditions de vente de leur produit et accès au crédit ou mieux préparent leurs pirogues en équipement pour une prochaine sortie tandis que le pêcheur se repose.

Dans cette perspective, le paysan-pêcheur a des autres intérêts professionnels. Ses priorités d'investissements ne sont pas dans la pêche mais plutôt dirigées vers une activité agricole. Le moment qu'il a du temps libre, il peut le consacrer à la pêche ou une autre activité. Comme mentionné, tout est lié au calendrier agricole :

Le calendrier agricole en pays Diola :

Saison	Mois	Particularité	Femmes	Hommes
Houlé	février-mai	saison sèche	. commerce . transport fumier . maraîchage . piler du riz . collecte de sel . cueillette huîtres	. vin de palme . travaux villageois . construction maison . entretien général
Bouling	juin-juillet	premières pluies	. collecte du bois . collecte engrais . préparation pépinières	. labour kadiandou . défrichage . pêche
Houli	août-septembre	saison humide	. repiquage	. labour kadiandou
Boughit	octobre-novembre	fin de pluies	. haricots . préparation commerce	. entretien digues . nasses
Kouagène	décembre-janvier	récolte du riz	. récolte de riz . récolte des haricots	. vin de palme . pêche

L'actuelle pêche artisanale dans les bolons de Casamance⁷

Le pourcentage d'habitants des villages au bord de l'eau possédant un filet est entre 3% et 4%. Entre 14% et 45% seulement de ces pêcheurs possèdent une pirogue.⁸ Le coût d'une pirogue (dans les villages) varie selon le bois utilisé et la longueur : en bois de fromager, de 300.000 à 500.000 FCFA avec une durée de vie de 5 ans ; en caïlcédrat, de 700 à 800.000 FCFA, avec une durée de vie supérieure à 10 ans. On trouve peu de moteurs hors-bords. L'engin principalement utilisé est le féfé-félé, ou filet dérivant destiné à la capture des mulets et de l'ethmalose (couramment appelée sardinelle, kafelej en Diola, et cobo en Wolof), qui est utilisé par la quasi-totalité des pêcheurs.

La pêche de gros poissons se fait avec des filets dormants à maille de 80, 70 ou 60 mm (plus rarement 50). Le prix de ces filets peut être très élevé selon les dimensions (jusqu'à plus de 600.000 FCFA pour un filet de 120 m de long sur 7 m de hauteur.)

La pêche de l'ethmalose (kafelej, cobo ou bongu), famille des sardinelles se fait avec des filets maillants dérivants (FMD ou féfé-félé) de maille 36 ou 40 mm, de longueur variant entre 200 et 1 000 m. Le poisson se maille ou s'emmêle dans des nappes qui dérivent avec le courant en surface, liées ou non à une embarcation ou près du fond. Equipage de 3 personnes. Ces filets sont extrêmement sélectifs et les captures sont composées à 98 % d'ethmalose. Toutefois, les rendements sont extrêmement variables (entre 5 et 100 kg, plus souvent entre 30 et 40 kg.) Ces valeurs sont confirmées par des enquêtes conduites par l'IRD de mai à juillet 2005 à Tendouck. Cette pêche n'est pratiquée

⁷ Extraits de Grazia Borrini-Feyerabend, Christian Chatelain et Philippe Tous, 2009

⁸ Etudes IDEE Casamance

que moins de deux semaines par mois, car la présence des bancs dans le bolon principal dépend des marées. On peut calculer qu'un pêcheur effectue donc au maximum une centaine de sorties par an, pour des captures totales de l'ordre de 2 à 3 tonnes par an.

La pêche de petits mulets se fait avec des filets féfé-félé à petite maille (25 mm, parfois 23 mm) de longueur comprise entre 120 et 600 mètres. Les captures peuvent atteindre 50 kg par sortie, mais la moyenne se situe plutôt entre 10 et 15 kg pour un filet simple de 120 mètres. Le coût d'un féfé-félé qu'il s'agisse de la pêche de l'ethmalose ou des mulets, est d'environ 80.000 FCFA pour une longueur de 100 mètres. La durée de vie de ces filets est de 5 à 6 ans.

La pêche à l'épervier est pratiquée pour l'alimentation, et plus récemment pour la vente. Ce filet capture surtout de petits mulets et des Cichlidaés (petites carpes). Les rendements sont de l'ordre d'un à deux kg par lancer avec les petits éperviers. Des engins plus grands sont parfois utilisés pour pêcher les appâts des palangres. Les pêcheurs utilisant des palangres sont très peu nombreux et ciblent surtout les grands mâchoirons et les gros capitaines (Elanc). Enfin, la ligne à main est fréquemment utilisée pendant l'hivernage pour cibler les barracudas, vivaneaux, mâchoirons, mérours et autres grands prédateurs.

Ziguinchor, juin 2014

les dessins sont de
www.nouakchott.uniterre.com

